

LA TYPOLOGIE DES SÉJOURS EN MILIEU DE TRAVAIL³

CHAPITRE 2

SELON LA FILIÈRE D'APPARTENANCE DU PROGRAMME D'ÉTUDES, L'ALTERNANCE EST, SOIT IMPOSÉE PAR LE PROGRAMME D'ÉTUDES, ET SA FINALITÉ EST ALORS L'INSERTION EN MILIEU DE TRAVAIL, OU BIEN ELLE EST CHOISIE PAR L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE, ET SA FINALITÉ EST ALORS L'APPROPRIATION DE COMPÉTENCES EN MILIEU DE TRAVAIL.

L'alternance travail-études peut parfois être prescrite par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans certaines filières de formation au secondaire, tels : les programmes visant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes (ISPJ), l'intégration socioprofessionnelle (ISP) et la préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé. Elle comporte alors une finalité d'insertion en milieu de travail.

Par contre, dans plusieurs filières de la formation professionnelle et technique ainsi que dans l'enseignement universitaire, l'alternance est un choix de l'établissement d'enseignement; elle revêt alors une finalité d'appropriation des compétences en milieu de travail.

³ Voir le tableau schématique intitulé Typologie des séjours en milieu de travail présenté à l'Annexe 1.

TYPLOGIE DES SÉJOURS EN MILIEU DE TRAVAIL

ANNEXE

1

TYPES DE SÉJOUR EN ENTREPRISE	FINALITÉS	STATUT DANS LE PROGRAMME D'ÉTUDES	INTENTIONS PÉDAGOGIQUES	PROGRAMMES D'ÉTUDES	FINALITÉS	DURÉE PAR RAPPORT AU PROGRAMME D'ÉTUDES
STAGE	Initiation Intégration Intervention	Obligatoire Prescrit par le programme d'études (à unités)	Vivre une expérience en milieu de travail	Formation professionnelle Formation technique	DEP-ASP DEC-AEC	4 à 20 %
			Formation supervisée en milieu de travail	Stage clinique dans le secteur de la santé en formation professionnelle et en formation technique	DEP DEC-AEC	Plus ou moins 20 %
ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES	Insertion	Obligatoire Prescrit par le programme d'études (à unités)	Intégration au marché du travail	Préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé	AFP et relevé de compétences	Environ 40 %
			Insertion sociale et professionnelle	Insertion sociale et professionnelle des jeunes (ISPJ)	Certification de formation en ISPJ et attestation de capacités	Plus de 33 %
			Insertion sociale et professionnelle	Intégration sociale et professionnelle des adultes (ISP)	Certification de formation en ISP (attestation locale de formation sur mesure)	Plus de 40 %
	Approbation	Au choix de l'établissement scolaire	Développement de compétences (à unités)	Formation professionnelle	DEP-ASP	Au moins 20 %
			Mise en œuvre de compétences (sans unités)	Formation professionnelle Formation technique Formation universitaire (régime coopératif)	DEP-ASP DEC-AEC baccalauréat, maîtrise doctorat	Au moins 20 % en ajout